

MESSAGE DE

Son Excellence Abdelaziz BOUTEFLIKA

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE
LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Alger, 21 septembre 2010

En proclamant la date du 21 septembre « Journée Internationale de la paix », l'Assemblée générale de l'ONU a voulu rappeler à la communauté des Nations l'un des engagements fondamentaux, pris au nom des peuples des Nations Unies, de préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Le tableau, souvent sombre, renvoyé par la situation dans le monde, tend à contredire cette aspiration. Il devrait nous inviter tous à redoubler d'énergie et de détermination pour réaliser ce qui demeure l'un des objectifs fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies et qui touche à la sécurité de l'être humain, son intégrité, sa dignité et son épanouissement.

C'est au prix de cet engagement conscient et solidaire aux côtés des peuples, dont les droits élémentaires sont bafoués et qui sont confrontés à l'injustice ou à la violence sous toutes leurs formes, que la Communauté internationale pourra prétendre s'accomplir et se réconcilier avec elle-même. La situation imposée au peuple palestinien illustre parfaitement cette exigence d'une mobilisation, de tous les instants, de la Communauté internationale pour soutenir les peuples dans leur quête de liberté, de paix et de sécurité.

La Communauté internationale a choisi de célébrer, cette année, la Journée Internationale de la Paix en plaçant la jeunesse au cœur de la problématique de la paix. Tout autant qu'un message, c'est là un programme devant guider la Communauté internationale dans sa quête d'un monde de paix et de compréhension mutuelle.

Ce n'est pas le fait du hasard que l'Afrique a tenu à donner une dimension particulière à la célébration de la Journée Internationale de la Paix, en l'inscrivant dans une dynamique continentale et dans une série d'initiatives et de manifestations concrètes programmées tout au long de l'année 2010. En décidant de proclamer l'année 2010 « Année de la Paix et de la Sécurité », l'Union Africaine a voulu souligner, en effet, que la recherche de la paix ainsi que son ancrage dans les esprits est une œuvre de longue haleine qui requiert une prise de conscience partagée et qui mérite d'être collectivement assumée.

C'est dire combien l'Afrique dont les peuples ont souffert des affres du colonialisme et des conflits est aujourd'hui soucieuse de diffuser la culture de la paix parmi ses enfants pour, qu'enfin réconciliés avec eux-mêmes, et leur histoire, ils puissent orienter le continent vers le progrès, le développement et l'émancipation.

La persistance des conflits et la violence liée aux élections, aux menaces terroristes et à la criminalité transnationale constituent des obstacles réels aux efforts de redressement et de reconstruction.

Notre continent œuvre à résoudre les problèmes de l'insécurité et de l'instabilité et à consolider le recours au dialogue et à la médiation pour le règlement des différends et l'extinction des foyers de crises. Les nombreuses actions et initiatives prises en vue de consolider la paix et la stabilité attestent de la prise de conscience du continent de la nécessité d'une gestion rigoureuse dans le domaine du maintien de la paix et de sa détermination de se prendre en charge pour la gestion des conflits et la consolidation de la paix.

La mise en place de l'architecture africaine de paix et de sécurité, et d'un système de sécurité collective, répondent au souci de l'Afrique de privilégier la démarche collective et solidaire pour faire progresser les processus de paix et réaliser une paix durable sur le continent.

En Algérie, nous avons tenu à traduire toutes ces actions au plan national ainsi qu'à travers le renforcement de notre contribution à l'avènement d'une Afrique définitivement apaisée et résolument orientée vers la prise en charge des défis du développement et de l'épanouissement de l'homme africain.

C'est dire toute l'importance que nous accordons à la célébration de cette Journée Internationale de la Paix, comme nous soulignons le rôle fondamental de la jeunesse que l'Organisation des Nations Unies et l'Union Africaine ont tenu à mettre en exergue dans la poursuite de l'objectif d'instauration durable de la paix.

Abdelaziz BOUTEFLIKA